



Fiche de données de sécurité

Date d'émission: juillet 2011

FDS 11.07

1. Identification de la substance et de la société

Kit de neutralisation pour perchlorure de fer Réf : AU55

Société : CIF
11, rue Charles Michels
92220 BAGNEUX
Tél : 01.45.47.48.00 – Fax 01.4547.16.14
E-mail : cif@cif.fr – Web : www.cif.fr

2. Identification des dangers

Provoque de graves brûlures.

3. Composition/informations sur les composants

hydroxyde de sodium

N°- CAS: 1310-73-2

N°-d'index: 011-002-00-6

symbole de danger: C

phrase(s) R: 35

*4. Premiers secours

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

En cas de projection dans les yeux, rincer abondamment avec de l'eau, les paupières ouvertes. Ensuite consulter sans délai un ophtalmologiste.

Après ingestion du produit, faire boire immédiatement et abondamment de l'eau ou du lait.

Ne pas provoquer de vomissement. Traitement médical nécessaire le plus vite possible.

*5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction : aucune restriction en cas d'incendie à proximité.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Ramasser en évitant la formation de poussières.

7. Manipulation et stockage

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Ne jamais verser de l'eau dans ce produit.

Pas de mesures particulières requises.

*8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle Pour le contrôle de l'exposition voir chapitre 15.

Protection des yeux: Porter un appareil de protection des yeux / du visage. Protection des mains : en caoutchouc. Protection respiratoire: masque anti-poussière s'il y a risque de dégagement de poussière.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

9. Propriétés physiques et chimiques selon norme

Etat physique: solide
Couleur: blanc
Odeur: inodore

Température de fusion: 319 °C
Température d'ébullition: 1390 °C à 1013 mbar
Masse volumique: 2,13 g/cm³ à 20 °C
Pression de vapeur: non applicable
Viscosité: non applicable
Solubilité dans l'eau: 1260 g/l à 20 °C
3410 g/l à 100 °C
Valeur du pH: > 14 à 100 g/l d'eau à 20 °C
Point d'éclair: non applicable
Température d'inflammation: non applicable
Limites d'explosivité: non applicable

***10. Stabilité et réactivité**

Décomposition thermique : non applicable

Produits de décomposition dangereux :
Aucun produit de décomposition dangereux observé.

Réactions dangereuses: Réagit violemment avec l'eau, les acides et les métaux non nobles par ex. aluminium, magnésium, zinc (dégagement d'hydrogène).

Autres informations: le produit est hygroscopique.

11. Informations toxicologiques

Action sur les yeux: fortement corrosif. Action sur la peau: fortement corrosif.

***12. Informations écologiques**

Toxicité aiguë sur les poissons: CL50: 189 mg/l.

(L.Roth, Substances dangereuses pour l'eau).

Effet néfaste sur les poissons, le plancton et les organismes sédentaires, suite à une variation du pH. Ne provoque aucune consommation biologique en oxygène. Comportement dans les installations de traitement des eaux résiduaires: Aucune inhibition de l'activité des bactéries des eaux résiduaires après neutralisation.

13. Considérations relatives à l'élimination

Doit faire l'objet d'un traitement spécial après consultation avec le fabricant.

***14. Informations relatives au transport**

GGVSee/IMDG-Code: 8 N°- UN: 1823 MFAG: 705 EmS: 8 06
PG: II MPO: NO
RTMO-R: Classe 8 N° 41B RIO/ADR: Classe 8 N°- 41B
Panneau d'avertissement: Danger n° 080 Substance n° 1823
ADNR: Classe 8 N° 41B Cat -- ICAO/IATA-DGR: 8 1823 II

Règlement relatif aux produits conditionnés en petite quantité
selon les marginaux, lettre a des règlements RTMD-R/RIO/ADR/ADNR

Déclaration expédition par voie terrestre: HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE

Déclaration expédition par voie maritime: HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE

Déclaration expédition par voie aérienne: HYDROXYDE DE SODIUM SOLIDE

Autres informations:

Corrosif. Craint l'humidité. Tenir à l'écart des denrées alimentaires.

***15. Informations réglementaires**

Selon directive 1999/45/CE du 31/05/1999 concernant le rapprochement des dispositions législatives fixant la liste et les conditions d'étiquetage et d'emballage des substances dangereuses:

Symbole: C Indication de danger: corrosif
hydroxyde de sodium anhydre

R 35: Provoque de graves brûlures.

S 26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

***15. Informations réglementaires (suite)**

S 37/39 : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux /du visage.
S 45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

hydroxyde de sodium (soude caustique) Valeur CMA (concentration max. Au poste de travail) : 2 mg/m³
(limite catégorie I).

Hydroxyde de sodium (soude caustique) . VME = 2 mg/m³ (France).

Loi du 19 juillet 1976 et décret d'application du 21 septembre 1977, relatifs aux installations classées.
N° de la nomenclature susceptible(s) d'être pris en compte : 1630. Consulter la DRIRE.

16. Autres informations

Les informations portées sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette fiche de données de sécurité décrit le produit sous le seul aspect de la sécurité. En aucun cas ces informations ne sauraient être prises comme des garanties de qualité.